



NOTE DE PRESENTATION



Moyen-Orient & Afrique du Nord – Tunisie

La Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un prêt de 78 millions de dollars **décembre 2002** qui permettra à la Tunisie d'améliorer la qualité de vie des populations urbaines en aidant les administrations locales à offrir des infrastructures et des services municipaux de base. Le Projet de développement municipal (PDM) III constitue le troisième volet d'une série de projets de la Banque mondiale dont le but est d'ouvrir la voie à des réformes des institutions et des politiques qui amèneront le gouvernement central du pays à déléguer la responsabilité des dépenses et des services aux collectivités locales.

Avec des villes qui regroupent 64 % de la population, la Tunisie est déjà l'un des pays les plus urbanisés du Moyen Orient et d'Afrique du Nord. Or, d'après les prévisions, cette proportion atteindra 70 % d'ici 2020. Le chômage prenant de l'ampleur en périphérie des centres urbains, on s'attend donc à ce que les municipalités aient de plus en plus de difficulté à assurer et à préserver les services fondamentaux.

À la demande de la Tunisie, dont le dixième Plan de développement, qui couvre la période 2002 à 2006, vient d'être adopté, la Banque continuera de soutenir le renforcement des capacités financières et de gestion des collectivités locales, une des priorités essentielles de la stratégie nationale.

Depuis son indépendance en 1956, la Tunisie a poursuivi une stratégie de développement équitable—même en temps de crise—et a enregistré des progrès réguliers pour le développement à long terme. De 1970 à 2001, les revenus réels par habitant sont passés de 700 \$ à 2.070 \$, tandis que l'incidence de la pauvreté diminuait, passant de 40 à 10 pour cent de la population tunisienne, de l'ordre de 9,7 millions d'habitants en 2001. L'espérance de vie est passée de 52 à 72 ans et le taux de mortalité parmi les enfants de moins d'un an est passé de 70 à 21 (pour 1.000 naissances vivantes). L'éducation a enregistré d'importants progrès : en 2002-03, 98 pour cent des enfants de la cohorte d'âge des 6 à 11 ans étaient inscrits à l'école. En outre, le statut des femmes s'est nettement amélioré et, de nos jours, elles représentent un tiers de la population active.

Suite à une crise de la balance des paiements au milieu des années 80, la Tunisie s'est embarquée dans une série de programmes de stabilisation et d'ajustement économique. Les réformes visaient à maintenir un cadre macro-économique prudent, à libéraliser progressivement les prix et contrôles intérieurs, et à minimiser l'importance du secteur public dans la production de biens, et dans une moindre mesure toutefois pour ce qui est des services. Depuis le programme de stabilisation, la croissance de la production intérieure mesurée par la croissance du PIB réel est passée de 2,8 pour cent au cours de la période 1982-86 à 4,8 pour cent au cours de la période 1991-2001. Parallèlement, à la fois l'inflation et le déficit du compte courant ont fortement diminué.

Le trait marquant de la stratégie de libéralisation extérieure de la Tunisie a été la signature de l'Accord d'association avec l'Union européenne en 1995. Le premier accord de ce type entre l'UE et un pays de la Méditerranée établit une zone de libre-échange entre la Tunisie et l'UE pour les biens manufacturés, sur une période de mise en oeuvre de 12 ans.

Défis actuels

Au nombre des principaux défis de la Tunisie s'inscrit le renforcement des progrès enregistrés sur le front de la croissance économique, du développement humain, et de l'équité.

Au fil des années la Tunisie a enregistré d'impressionnants résultats en matière de réduction de la pauvreté, et a ramené l'incidence globale de la pauvreté de 40 pour cent en 1970, à 16 pour cent en 1990, et à 10 pour cent en 2000. La pauvreté demeure toutefois nettement supérieure en milieu rural. Le ciblage des interventions de lutte contre la pauvreté devenant plus complexe lorsque l'incidence de la pauvreté diminue, il est important de faire participer davantage les communautés affectées à la conception et maintenance des programmes pour en garantir l'efficacité.

La focalisation au développement des ressources humaines, notamment en termes d'éducation et de santé, s'est avérée payante. Mais si les taux d'alphabétisation se sont améliorés au fil des années, des taux d'analphabétisme de 19 pour cent pour les hommes et de 39 pour cent pour les femmes laissent encore une marge confortable de manœuvre pour d'autres améliorations. Ceci mis à part, le principal défi de l'éducation est

pour d'autres améliorations. Ceci mis à part, le principal défi de l'éducation est l'amélioration de la qualité, pour garantir que les élèves qui entrent dans un cycle complètent chaque année de manière satisfaisante. Un autre défi d'importance consiste à améliorer les taux d'inscription à l'enseignement post-primaire au-delà des 76 pour cent de la cohorte d'âge des 12 à 18 ans actuellement inscrits.

Le système tunisien de santé publique assure des soins de santé gratuits ou fortement subventionnés à 40 à 50 pour cent de la population. Les services de santé publique sont toutefois sous-financés et l'organisation du secteur de la santé et les mécanismes de l'assurance maladie sont fragmentés et non viables sur le plan financier. Le défi consiste à formuler de nouvelles stratégies pour améliorer l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources, améliorer la qualité du service, et garantir la pérennité du système de santé.

Le chômage est demeuré relativement important à environ 15 pour cent de la population active. Avec une augmentation régulière du nombre des jeunes diplômés, il est nettement plus élevé pour les nouveaux demandeurs d'emploi. Les deux principaux défis du marché de l'emploi sont de faciliter la création d'emplois et de réduire les coûts des ajustements et de la concurrence dans le cadre de programmes axés sur le marché de l'emploi, notamment les chantiers publics, l'assurance chômage, et les services d'emploi et de formation.

Un autre défi est la vulnérabilité à la volatilité extérieure et la dépendance vis-à-vis des recettes en devises en provenance d'Europe. Il est vraisemblable que le défi à relever par les exportateurs tunisiens de textile consistera à maintenir leurs parts de marchés sur les marchés traditionnels européens—qui actuellement absorbent 94 pour cent des exportations de textile de la Tunisie—avec l'élimination progressive d'ici 2005 des quotas dans le cadre de l'Arrangement multifibres. En outre, les réductions tarifaires dérivées de l'Accord d'association avec l'UE peuvent intensifier la concurrence à laquelle doivent faire face les producteurs nationaux. Une consolidation budgétaire plus ambitieuse permettra à la Tunisie de mieux faire face aux chocs extérieurs.

Il faut aussi remédier à certains problèmes environnementaux. La croissance de l'industrie, du trafic automobile, et du tourisme, concentré le long du littoral, et la croissance rapide de la population urbaine de la Tunisie (de 36 pour cent en 1960 à 66 pour cent en 2001) ont contribué à exercer de formidables pressions sur les ressources foncières et hydriques du pays. En conséquence, la pollution atmosphérique de villes côtières s'est aggravée. En outre, avec une disponibilité limitée et une utilisation de 85 pour cent des ressources en eau par le secteur agricole, une gestion prudente de l'eau est toujours une priorité, même si des mesures sont déjà prises actuellement pour encourager la conservation de l'eau.

Assistance de la Banque mondiale

La Stratégie de coopération (CAS) du Groupe de la Banque mondiale—structure organisationnelle des études analytiques, des opérations de prêts, et du dialogue—vise à appuyer le succès de la Tunisie et à la préparer aux défis futurs. La stratégie met l'accent sur trois grands objectifs :

Consolidation du développement à long terme principalement en termes de développement des ressources humaines, gestion des ressources naturelles, transport, et développement rural et municipal. La Tunisie ayant dans l'ensemble complété la mise en place de l'infrastructure de base pour le développement à long terme, à l'heure actuelle la stratégie consiste principalement à éliminer les investissements traditionnels notamment aux secteurs de l'énergie, des routes et du logement en faveur d'un investissement plus conséquent à l'éducation, à la santé, aux ressources en eau, et au développement rural.

- La *réforme de l'éducation* visera à améliorer la qualité de l'enseignement et à appuyer les efforts du Gouvernement pour garantir l'enseignement fondamental universel, l'accès équitable à l'enseignement supérieur, et la modernisation des ressources pédagogiques afin d'améliorer la qualité.
- La principale réforme du *secteur de la santé* implique de développer une nouvelle

politique de l'assurance maladie. Outre les transitions épidémiologiques et démographiques, la prochaine réforme de l'assurance maladie imposera des changements structurels en termes de gestion sectorielle, de financement et de prestation de service.

- Sur le plan de la *gestion des ressources en eau et de la gestion globale de l'environnement et des ressources naturelles*, il s'agira de se distancer d'une gestion de l'offre (mobilisation de l'eau) en faveur d'une gestion de la demande par le biais de mesures financières, de tarification, techniques, juridiques et institutionnelles.
- Sur le plan du *développement rural*, l'objectif est de fixer un rythme réaliste de libéralisation agricole et d'améliorer les conditions de vie dans les zones rurales les plus éloignées et les plus désavantagées où la pauvreté est également concentrée.

Appui aux réformes économiques afin de renforcer la compétitivité et accroître l'emploi, avec des mesures de sauvegarde contre les coûts transitoires des ajustements. Un important domaine de réforme est le renforcement du secteur financier, qui pourrait se faire en poursuivant la consolidation et privatisation des banques publiques, en restructurant les finances des petites et moyennes entreprises, et en procédant à la réforme des marchés de l'assurance, du financement de l'habitat, et des capitaux. Les problèmes d'emploi seront abordés dans le cadre d'opérations continues à l'appui de la mise à niveau technique, formation professionnelle, et développement des exportations, programmes d'entrepreneurs, et politiques de promotion d'une participation accrue de la population active féminine.

Appui aux nouvelles initiatives visant à renforcer les institutions locales et catalyser la mobilisation d'un financement extérieur garanti tant public que privé. Il s'agit notamment de projets pour le développement des exportations, télécommunications, technologie de l'information, apprentissage à distance, parcs technologiques, et initiatives portant sur l'administration en ligne.

Tous les montants sont en équivalents de dollars US

Août 2003

Pour de plus amples informations veuillez contacter :

A Washington: Sereen Juma, Tél: 1 (202) 473-7199; Fax: 1 (202) 522-0003;

Email: Sjuma@worldbank.org